

La CFE-CGC  
interpelle la DirectionCharge de travail suite aux  
derniers événements  
climatiques.

Suite aux dernières intempéries, la **CFE-CGC** demande à la Direction **d'anticiper et de prévoir des mesures** afin d'aider nos collègues qui verraient leur **charge de travail augmenter**.



## Rapprochement IREM / CDEP PRO et classifications

La **CFE-CGC** fait part de ses **préoccupations** concernant le nouveau poste **Inspecteur Risque Entreprise et Pro (IREP)**.

Bien que des formations aient commencé depuis juillet 2024 pour les CDEP PRO, **des interrogations subsistent** pour cette population quant à leur **statut** et leur **classification**. Les nouveaux IREP n'ont pas été informés de leur **classification** et de leur **rattachement à la CCNI**.

Par ailleurs, **des recrutements sont en cours**, et il est important que les candidats soient informés de la **classification** et **description** exacte du poste d'IREP.

La **CFE-CGC réitère sa demande** de classification du poste d'IREP en classe 6 en CCNI, tout comme pour les ex IREM afin d'**éviter une discrimination** entre les ex IREM et ex CEDP pro.

## Point d'étape services Corporels

Suite à la **demande de la CFE-CGC**, la Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT) s'est réunie le 4 octobre.

## La Direction annonce:

- 61 embauches depuis fin 2023.
- Des formations QVT.
- Le renforcement du tuilage pour les départs en retraite.
- La création de l'école DSC IARD.
- Et le dispositif Trajectoire.

Si la **CFE-CGC** ne conteste pas les **actions menées**, elle constate des **stocks d'activités toujours en hausse**, activités non réparties sur le capacitaire. Certes, **les embauches sont une bonnes nouvelles** mais elles exigent un investissement de formation **par les sachants qui prennent en charge** les nouveaux arrivants.

La Direction consciente de la **charge de travail supportée par les tuteurs a regroupé les arrivées des nouveaux pour mutualiser leurs formations**.

Elle indique par ailleurs que l'**augmentation des stocks** est aussi due à la **hausse de sinistralité** en 2024 (non prévisible)

La **CFE-CGC** souligne que **les Collaborateurs désespèrent de revenir un jour à une situation confortable et stable** et alerte sur l'**important taux de dépassement** du crédit horaire chez le personnel badgeant (+55h).

La **CFE-CGC demande à la Direction un point de suivi trimestriel** (renfort d'équipes, améliorations des outils et des irritants) afin d'apprécier au mieux les différentes actions engagées.



**Murielle Sorlet**  
murielle.sorlet@axa.fr  
06 41 92 10 88



**Laurence Rosa**  
laurence.rosa@axa.fr  
06 82 58 27 03



La Direction présente **les perspectives des services clients IARD** :

- Satisfaction Client.
- Maîtrise de la charge technique.
- Simplification, Automatisation & Tech.
- Inclusion & RSE.

La **CFE-CGC** note ces points mais s'étonne que **l'aspect humain ne ressorte pas de cette présentation.**

**Qu'en est-il du ressenti et du mal être dans certaines équipes?**

La Direction **concède que des problèmes subsistent** dans certaines équipes :

- Charge de travail.
- Manque de temps pour la formation.
- Tâches multiples entraînant de nombreuses interruptions.
- Dysfonctionnement des outils.

La Direction indique travailler sur **des pistes d'améliorations** pour remédier à cette situation

**La CFE-CGC suivra attentivement l'évolution des engagements de la Direction.**



**Murielle Sorlet**  
murielle.sorlet@axa.fr  
06 41 92 10 88



**Nathalie Deweirder**  
nathalie.deweirder@axa.fr  
06 08 49 61 08

## Projet d'évolution d'organisation de l'équipe Administration du réseau AEP au sein de la Direction Distribution et de la Conformité du Réseau AEP

Pour la Direction cette nouvelle organisation améliorerait les difficultés rencontrées depuis de longs mois dans cette équipe et plus particulièrement dans le règlement des frais des salariés commerciaux.

De nouveaux outils de contrôle des frais seraient mis en œuvre pour accélérer les règlements et libérer du temps pour que les équipes puissent être plus près des IMC et répondre à leurs interrogations et celles des collaborateurs.

La Direction souhaite que **les collaborateurs ayant des frais datant de 2023 soient priorisés** et surtout adressés au service pour traitement.

“  
La **CFE-CGC** espère que cette nouvelle organisation améliorera la situation, que les salariés qui gèrent les frais **travaillent dans de meilleures conditions** et que la gestion des flux soit plus fluide.  
En ce qui concerne le service frais professionnels, la **CFE-CGC souhaite que sur les 7 CDD, la Direction envisage des Cédésisations** à l'issue de cette réorganisation, pour étoffer l'équipe.  
”

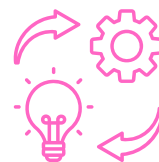


**Myriam Boursier**  
myriam.boursier@axa.fr  
06 03 51 37 77



**Thierry Massabova**  
thierry.massabova@axa.fr  
06 13 30 52 26

# Une vraie évolution à la Direction Technique et Souscription des Grands Comptes Auto



La Direction crée une équipe dédiée au traitement de la Prévention Auto qui permettra :

- D'avoir un **management adapté** au métier des ingénieurs Prévention.
- De permettre **une montée en compétence**.
- D'obtenir une **meilleure visibilité** sur les projets à mener.
- **D'accélérer le développement** de la prévention auprès des équipes régionales et des intermédiaires.

Cette nouvelle équipe « Prévention Auto »:

- Sera constituée de collaborateurs déjà en place au sein de la Direction technique et de nouveaux recrutés.
- Nécessite la création d'un poste de manager Prévention Auto qui sera occupé par l'expert référent (Classe 7).



**Elodie Maggi**  
elodie.maggi@axa.fr



**Richard Wiatrowski**  
richard.wiatrowski@axa.fr  
07 89 61 52 59

La CFE-CGC note :

- Aucune conséquence sur les emplois et classifications.
- Pas de changement de site.
- Rattachement des ingénieurs prévention Auto au manager Prévention Auto (à la place du manager de la DT).
- Rattachement de la responsable de produit Prévention au manager Prévention Auto (à la place du manager de la DT).

La CFE-CGC accueille favorablement cette évolution.

## Mouvements au niveau de la DV AGA de la Région Sud-ouest

Principes directeurs :

- Trouver **la meilleure adéquation** Inspecteur-Circonscription en tenant compte des **besoins de la région** et des **lieux de résidence des inspecteurs**.
- **Conserver à l'identique** le périmètre des 3 Directions des Ventes.
- **Prendre en compte le réseau autoroutier** pour optimiser les temps de transport

- La CFE-CGC prend acte des mouvements, proposés en concertation avec les IC et IAP, et qui tiennent compte des distances de déplacements.
- La CFE-CGC fait part de sa satisfaction quant à la création d'un poste supplémentaire d'un IAP dans la région SUD OUEST.
- La CFE-CGC rappelle l'importance de l'anticipation des recrutements d'IC et IAP, pour le remplacement des futurs départs, afin d'éviter des gestions provisoires de circonscription.
- La CFE-CGC précise l'importance et la durée de la formation initiale des deux métiers, et la période de transmission entre les IC / IAP sortants et nouveaux entrants



**Stéphane Boussaha**  
stephane.boussaha@axa.fr  
07 85 42 79 36



**Jean-Michel Pierre**  
jeanmichel.pierre@axa.fr  
06 63 17 56 33

### Speech Analytique : KESAKO ?

C'est une nouvelle fonctionnalité de Genesys qui permet **d'enregistrer** et de **sélectionner** des **appels entrants et sortants** dans un but **d'analyse et de formation**.

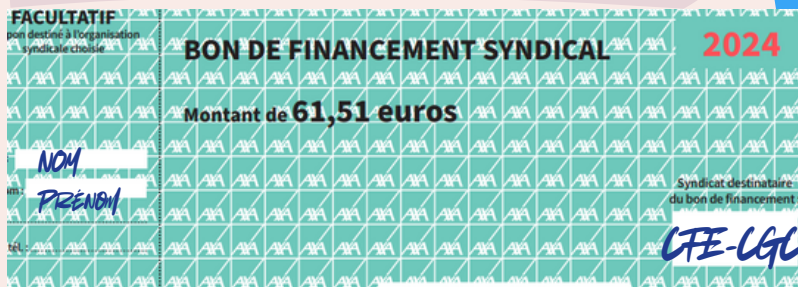
Elle fait l'objet d'une charte qui sera distribuée aux utilisateurs.

Depuis le 16 septembre, la **CFE-CGC** vous offre une tasse en métal et garantie sans particules plastiques. Vous n'avez pas la votre?

**Réclamez-la à votre élue/élu de proximité**



Il arrive bientôt dans votre boîte aux lettres, en le donnant à la CFE-CGC, vous contribuez à :



### Répartition des 61,51€

Formation  
29,99€

Déplacements  
19,13€

Communication  
10,73€

Matériel, divers  
1,66€

